

***Le Dimanche 16 Août 2009 le Footing
club de Fosses NA001asbl***

Organise :

La Marche des Echos distances 4-6-12-18-22km

*Au départ de la salle du Ping-pong, rue de la Molinee
à Ermeton-sur-Biert et située à proximité du remarquable
Monastère Notre-Dame.*

*Circuits composés de chemins pittoresques campagnards et
boisés dont certains seront parcourus pour la première fois.
Ermeton-sur-Biert est un village rustique situé dans la
magnifique vallée de la Molinee à proximité des célèbres
Abbayes de Maredsous et de Maredret.*

***Salles pour contrôles et lieux de repos particulièrement
choisis.***



Ci-dessus le Monastère Notre-Dame.

Les bénédictines d'Ermeton occupent un château de l'Entre-Sambre-et-Meuse, situé à 24 km de Namur, dans la vallée de la Molinee.

L'ensemble des bâtiments est entouré d'un parc, pelouses, jardins et bois.

Dans un écrit daté de 1202, il est déjà fait mention de manoir d'Ermeton, du donjon et de la chapelle castrale.

Ermeton-sur-Biert, porterait sur son territoire, dans la vallée de la Behoude, les vestiges d'un très ancien monastère du même nom.

4 km Départ en direction du Monastère Notre Dame que l'on contourne pour déboucher sur le chemin pittoresque dit des diligences, ensuite nous accédons au sentier n°31, où l'on peut admirer les étangs en traversant le ruisseau de Behoude, puis par la rue d'Anthée nous revenons vers le Monastère et nous empruntons la rue Germensau pour aboutir au contrôle. De là en parcourant un sentier champêtre nous débouchons à la rue du Monastère et retour à la salle. **1 contrôle**

6 km Départ en direction du Monastère Notre Dame que l'on contourne pour déboucher sur un chemin pittoresque dit des diligences, ensuite nous accédons au chemin n°31 longeant le ruisseau de Behoude qui alimente une suite d'étangs au creux d'une petite vallée entourée de bois et de taillis, pour aboutir au sentier de grande randonnée GR126, que nous allons suivre à droite pour finalement bifurquer vers la gauche et descendre vers le bois de Boufosse que nous traversons et aboutir au contrôle.

Puis parcours commun avec les 4 Km.

Variante : A la jonction avec la rue du Monastère, suivre la rue de Fenal, puis passage sur l'ancienne ligne de chemin de fer en direction du village de Furnaux, nous longeons le bois Les chaumonts par le chemin des Lattes et retour à la salle . **1 contrôle**

12km Trajet identique au circuit des 6 km jusqu'au premier contrôle. Ensuite après avoir quitté ce contrôle nous suivons un sentier champêtre dans la direction du village de Biesmerée et débouchons à la rue du village pour finalement aboutir au deuxième contrôle.

De là en contournant la place des combattants et par la rue de Fourneau, on débouche sur l'ancienne ligne de chemin de fer que nous suivons dans la direction du village de Furnaux, puis à l'entrée de Furnaux nous empruntons un chemin forestier au lieu dit les Chaumonts et pénétrons dans le bois dit le Grand Tilleul, parcourons le chemin du Gros Tilleul, traversons la rue d'Anhée, ensuite par le chemin Notre Dame et rue du même nom aboutissons à la salle de départ. **2 contrôles**

18km Même circuit que les 12 Km, mais à la jonction avec le sentier de grande randonnée GR126, nous prenons la direction opposée des 12 Km vers la gauche et suivons ce sentier pour finalement le quitter et parcourir celui débouchant à la rue de Flavion et puis à la ferme de Behoude, premier contrôle.

Après le contrôle, direction Stave par la rue de Flavion, nous faisons la jonction de nouveau avec le GR126 au lieu dit Stavesoule que nous allons suivre ensuite par la rue du moulin et aboutir à Stave au deuxième contrôle.

Ensuite après avoir quitté le contrôle nous empruntons la rue Tienne des Caves contournons les murs du château et prenons le tracé du GR que nous allons suivre par la rue Gillette jusqu'à la chapelle Saint-Roch, on quitte le GR et par la droite on emprunte un sentier jusque la ferme des Vault, puis par la rue de Vault on traverse le ruisseau de Stave et remontons un chemin champêtre jusque la rue Boufosse et par la rue du village on pénètre dans le village de Biesmerée pour aboutir au troisième contrôle.

Puis parcours commun avec les 12 Km. **3 contrôles**

22km même circuit que les 18km mais après le contrôle à la ferme de Behoude on quitte la rue de Flavion et on emprunte par la gauche un chemin de campagne jusqu'à l'orée d'un bois, puis direction au lieu dit L'Onia, prenons la direction de la ferme de Lognat jusque la lisière du bois de Corenne, ensuite nous suivons les chemins forestiers dans ce bois jusqu'au lieu dit Barondia, et continuons vers la droite pour nous diriger en sortant du bois de Corenne vers la ferme du Moulin, rue du même nom et jonction avec la rue du moulin et arrivée au deuxième contrôle.

Après ce contrôle parcours commun avec la distance des 18 Km.

4 contrôles

**Départ de 7 à 15 heures permanence F.F.B.M.P.-I.V.V. assurée.
Le club est assuré en responsabilité civile.**

**A chaque point de contrôle et à l'arrivée boissons et petite
restauration, à des prix démocratiques.**

Inscriptions : estampille : 0,75 € estampille + brevet : 1 €

*Pour tous renseignements Jean Dolpire responsable circuits
TEL 081/440152 GSM 0474/557237 E-MAIL. jean.dolpire@skynet.be*